

# CONTRIBUABLES ASSOCIES

TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES C'EST TROP D'IMPÔTS

## Guide d'actions



**Un contribuable averti en vaut deux !**

## ***Aujourd'hui, Contribuables Associés, c'est :***

**146 000 membres** donateurs,

**3,5 millions de messages** de sensibilisation et mobilisation envoyés chaque année,

**12 millions de pétitions** signées en 19 ans,

**577 députés** côtés à l'Argus,

**De nombreux projets de lois déposés sur :**

- les droits de succession,
- le service garanti en cas de grève,
- la remise en cause du statut de fonctionnaire,
- l'équilibre budgétaire,
- ou encore la suppression de l'ISF...

**Des centaines de millions d'euros économisés** et d'énormes gaspillages évités grâce à nos campagnes auprès des responsables politiques !

# Notre raison d'être

Mettre en oeuvre les articles 14 et 15  
de la déclaration des Droits de L'Homme et du Citoyen :

**- Art. 14 : “Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes, ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.”**

**- Art. 15 : “La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.”**

- Faire la chasse aux gaspillages en organisant la surveillance des gestions de l'État, des régions, des départements et des municipalités et en demandant aux élus des explications publiques sur des cas précis de gâchis, de dépenses somptuaires.

- Sensibiliser les Français et les hommes politiques à la bonne gestion de l'argent public et encourager un esprit d'économie dans les dépenses publiques pour les réduire à l'indispensable.

- Lutter contre la bureaucratie pour obtenir des formalités simplifiées et des prélèvements obligatoires équitables, transparents et faciles à comprendre.

**“Trop de dépenses publiques, c'est trop d'impôts !”**

**Vous êtes maintenant un contribuable responsable et actif !**

Tout au long de l'année, nous vous tiendrons régulièrement informés sur les gaspillages et la mauvaise gestion de l'argent public, les privilèges et dérives de l'État, et vous solliciterons le plus souvent par le biais de pétitions à nous renvoyer ou à transmettre directement aux responsables politiques.

Ce livret d'accueil vous permettra de mieux connaître votre association et de vous présenter quelques actions efficaces à mener personnellement pour faire entendre votre voix et influencer directement sur vos élus.

Je vous invite par ailleurs à consulter régulièrement notre site Internet : **[www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)** où vous trouverez de nombreuses informations quotidiennement actualisées.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne lecture.

Bienvenue parmi les Contribuables Associés !

# Zoom sur Contribuables Associés

**Créée en 1990, Contribuables Associés est devenue la première association civique de France, dans la catégorie non subventionnée.**

Ensemble, nous pouvons **sensibiliser** et **convaincre** les responsables politiques, **informer** et **mobiliser** l'opinion.

Notre Quartier Général est situé au cœur de la capitale, à deux pas de l'Assemblée nationale :

42 rue des Jeûneurs - 75002 Paris

Téléphone : 01 42 21 16 24

Fax : 01 42 33 29 35

Email : [contact@contribuables.org](mailto:contact@contribuables.org)

Site Internet : [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)

Nos bureaux sont ouverts  
du lundi au vendredi  
de 9 heures à 18 heures.



# Fonctionnement et Organisation

## Notre éthique

### ***Une neutralité politique :***

(Article 4 de nos statuts).

Contribuables Associés est une association indépendante de toutes organisations qu'elles soient politiques, syndicales ou autres.

Nous nous interdisons de recevoir toutes subventions publiques.

### ***Une gestion transparente :***

Financée entièrement par la contribution de nos membres, nous sommes depuis notre création, totalement transparents sur l'utilisation de nos ressources.

Un expert comptable contrôle notre gestion, arrête nos bilans certifiés par un Commissaire aux comptes et mis à la disposition de toutes les personnes qui participent à la vie de votre association.

## Notre équipe

Président : Alain Mathieu.

Porte parole : Benoîte Taffin.



Membres fondateurs :

ALain Dumait, Président fondateur, journaliste.

Bernard Zimmern, chef d'entreprise.

Bernard Legrand, chef d'entreprise.

Relations avec les adhérents : Marie-José Busschäert

Abonnement au Cri du Contribuable : Ludivine Guérin

## Comment soutenir votre association ?

Pour rester indépendante, sans risquer de subir de pressions, votre association a choisi de ne vivre que grâce à vos dons.

Nous faisons appel, à chacune de nos campagnes de pétitions et de mobilisation, à votre générosité. L'argent reste le nerf de la guerre : si vous cessez de financer nos campagnes, notre combat ne peut aboutir. A vous de choisir la formule qui vous convient le mieux : faire un don à chaque campagne ou ne donner que pour les actions qui vous motivent le plus, ou encore une seule fois dans l'année, à l'occasion de l'envoi de votre carte de membre par exemple.

**Attention, à chaque fois que vous aurez la possibilité de nous faire un don, nous vous enverrons un reçu fiscal, qui vous permettra de déduire de vos impôts, 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ne le perdez surtout pas, vous en aurez besoin lors de votre déclaration de revenus.**

85 % de vos dons servent aux actions : information, rassemblements, mobilisation, sensibilisation, contrôles des élus, amendements et propositions de lois - 9 % servent à faire appel à la générosité, et 6 % sont consacrés aux frais de fonctionnement.



# Les campagnes de pétitions

Tous les ans, nous envoyons plus de 2 millions et demi de messages proposant des pétitions, des cartes de protestation, sur des thèmes liés à la fiscalité et aux dépenses publiques, aussi divers et variés que l'application du rapport de la Cour des Comptes, la baisse de l'impôt sur le revenu, les privilèges des Hauts fonctionnaires...

Chaque fois, nous vous demandons d'agir en nous renvoyant ces pétitions signées ou en envoyant un carton jaune à votre député.

Les pétitions signées, qui nous sont renvoyées, sont ensuite regroupées et remises par une délégation de Contribuables Associés à l'autorité interpellée.

Elles nous permettent d'engager un débat, d'aller à la rencontre des responsables politiques et des médias, et d'assurer ainsi une visibilité à nos revendications.

**Votre participation à nos campagnes nationales est le moyen légal et pacifique de faire entendre votre voix et d'interpeller vos élus.**

## Relayez nos pétitions

**Pour être plus efficace, faites circuler toutes nos pétitions !**

**La remise de milliers de pétitions au gouvernement constitue un moyen d'action concret qui ne peut pas être ignoré.**

**Le gouvernement est plus susceptible de réagir à un envoi massif.**

**Aussi, n'hésitez surtout pas à les photocopier et les transmettre à votre famille, vos amis, l'ensemble de votre entourage personnel et professionnel, afin de sensibiliser de nouveaux contribuables aux gaspillages de l'argent public et de les motiver à rejoindre nos rangs.**

**Plus nous serons nombreux à être mobilisés, à signer nos pétitions, plus nos élus seront obligés d'en tenir compte. Ils ne pourront plus faire semblant de ne pas nous entendre !**

# Écrivez directement à vos élus

Vous pouvez également renforcer nos actions, en tant qu'électeur, en écrivant directement à vos élus.

Leurs noms, adresses postales et emails sont disponibles sur le site de l'Assemblée nationale. De nombreux élus tiennent également une permanence dans votre mairie ou circonscription. Il ne tient qu'à vous d'aller à leur rencontre pour leur présenter les activités et combats de votre association.

Une règle bien comprise de nos élus, est que chaque lettre reçue d'un électeur en représente potentiellement des centaines d'autres, celles d'électeurs n'écrivant pas mais ayant la même opinion que vous.

Il ne prend que quelques minutes pour écrire à vos représentants et une telle action multiplie le poids potentiel de votre bulletin de vote.

Renvoyez-nous leurs réponses, nous les publierons très certainement dans l'une de nos publications à titre d'exemple ou nous leur enverrons une mise au point, s'ils vous racontent n'importe quoi !

## **Pour que votre lettre soit efficace :**

- Elle doit être courte, dactylographiée, si possible, pour en faciliter la lecture, et comporter vos coordonnées.
- N'oubliez surtout pas les formules de politesse d'usage et ne marquez surtout pas votre désaccord pas des écarts de langage ou votre lettre finira à la poubelle.
- Joignez-y des coupures de presse ou des exemples concrets pour illustrer et renforcer vos propos.
- Soyez clair et précis et indiquez concrètement la raison de votre courrier.

# Nos publications

Contribuables Associés édite plusieurs types de publications gratuites ou payantes :

- **Les dépliants d'information** : mini guides synthétiques sur les principaux thèmes d'action de l'association.
- **Les monographies** : études réalisées par des spécialistes en économie ou en fiscalité, pour décrypter pour vous, les responsables politiques et la presse, les grands enjeux des finances publiques. Nous vous les enverrons sur simple demande.
- **Le Cri du Contribuable** : journal mensuel consacré à la défense des contribuables vendu chez les marchands de journaux ou sur abonnement. Page après page, nos journalistes traquent les gaspillages de l'argent public.
- **Les livres** : Contribuables Associés coédite des ouvrages dont la liste se trouve sur notre site Internet. Ils sont disponibles en librairie.

## Distribuez nos publications

Devenez notre «porte-parole» distribuez nos publications à votre entourage ! Demandez-nous nos dépliants d'information, nos monographies, nous vous les enverrons gratuitement. Ou téléchargez-les à partir de notre site Internet : [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org), rubrique publications.

Faites-les circuler, envoyez-les par courrier ou par email à toutes vos connaissances.

Vous renforcerez ainsi nos actions et sensibiliserez d'autres contribuables à notre cause.

# Les Assises régionales

L'équipe du 42 rue des Jeûneurs se rend dans toutes les régions de France, à votre rencontre et vous invite à vous réunir autour d'un thème économique et fiscal présenté par des experts.

C'est un moment privilégié pour vous rencontrer, dialoguer et échanger avec des professionnels autour de sujets qui vous touchent particulièrement et d'en savoir plus en direct sur Contribuables Associés.

Participez-y ! Vous-y découvrirez d'autres amis contribuables, comme vous préoccupés par l'état financier de la France, tous motivés et prêts à agir ou réagir !

## **Allez aux meetings ou débats politiques**

**Lors de ces réunions, des élus ou des candidats parlent et répondent aux questions concernant des sujets importants pour les contribuables. N'hésitez pas à les interpeller sur les niveaux excessifs des dépenses publiques et des impôts ! En tant que contribuable-électeur, vous êtes en droit de connaître la position de vos élus sur les sujets importants pour vous.**

**Après la réunion, présentez-vous à votre élu. Par la suite, vous pourrez lui écrire en lui rappelant votre rencontre. Vos lettres n'en auront que plus de poids.**

# Le site Internet : [www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)

Notre site Internet est quotidiennement mis à jour et vous permet de vous tenir au courant de nos combats, actions, initiatives et du point de vue d'autres organisations sur des sujets d'actualités.

C'est une véritable mine d'or !

Grâce à cet outil interactif, vous avez accès gratuitement à des informations économiques et fiscales précises, des banques de données chiffrées, et de nombreuses statistiques... Vous pouvez vous abonner ou abonner un ami à notre lettre d'informations (newsletter), facilement transmettre nos articles ou pétitions à votre carnet d'adresses Internet afin de les sensibiliser à notre cause !

Vous pouvez également télécharger gratuitement toutes nos publications, nous faire part de votre avis. Adressez-nous des informations dont vous auriez connaissance sur des exemples édifiants de gaspillages de l'argent public. Nous les publierons.

**Utilisez notre site Internet pour faire connaître votre association et notre combat !**

## Investissez la toile et créez votre Blog

Il est aujourd'hui extrêmement facile de mettre en place un site Internet, des forums de discussion, un système de vote en ligne, de diffuser une lettre d'information électronique, etc.

L'information, c'est le pouvoir ! Un blog c'est tout simplement un site Internet personnel qui permet de mettre en ligne très facilement des textes et des images, sans aucune connaissance ni de l'Internet ni de logiciels compliqués.

Le blog est la solution idéale pour partager sur Internet toutes vos idées, relayer notre message, nos pétitions, et échanger des informations ou convaincre d'autres internautes contribuables qui pourraient être intéressés par notre cause.

De nombreux sites sont à votre disposition sur Internet pour vous aider à créer votre propre blog. Profitez-en c'est facile, instantané et surtout gratuit.

# Presse

Nous complétons également notre action de terrain par les relations avec la presse : Tribunes Libres, interviews, communiqués de presse, achat d'encarts publicitaires...

**Vous pouvez nous aider à renforcer notre action en écrivant aux différentes rédactions des journaux locaux ou nationaux pour les informer sur des gaspillages que vous auriez constatés, appuyer une de nos campagnes ou réclamez qu'on nous donne la parole. Car bien souvent la presse refuse de se faire l'écho de nos revendications !**

## Ecrivez aux journaux

Si votre journal local ou national à une «tribune libre» ou une «rubrique courrier des lecteurs», n'hésitez pas à les utiliser. Le «courrier des lecteurs» et la page «opinion» sont dans un journal ou une revue les rubriques les plus lues par le plus grand nombre. Comme le thème de l'impôt devient de plus en plus important, la presse peut donc être intéressée à publier votre lettre.

## Intervenez sur les radios

Depuis ces dernières années, les émissions de radio donnent la parole aux auditeurs. Pourquoi cet auditeur ne serait-il pas vous ? C'est une excellente occasion pour faire entendre la voix des contribuables.

Ne vous découragez pas si votre intervention n'est pas acceptée dès la première fois.

N'hésitez surtout pas à saturer les standards téléphoniques des stations de radios pour protester ou soutenir nos messages !

*Vous trouverez les adresses des principaux journaux et les numéros de téléphone des émissions de radios sur notre site internet, rubrique "cyberaction / coup de gueule".*

## Le jour de libération fiscale

Depuis 1999, nous célébrons chaque année le jour de libération fiscale, c'est-à-dire le jour, où nous contribuables, commençons enfin à travailler pour nous même et non plus pour l'État !

Avant cette date, tout ce que nous gagnons est englouti dans les caisses de l'État ! Des publications, des campagnes de presse, des rassemblements soutiennent cet événement !

Vous aussi vous pouvez nous aider en distribuant nos tracts autour de vous, à vos amis, collègues, ou par tout autre initiative originale.

## Les Rendez-vous parlementaires

Nous organisons des réunions de travail à l'Assemblée nationale, regroupant députés, professionnels et experts, sur des sujets «tabous».

Ces rendez-vous nous permettent de pousser des amendements et propositions de lois favorables aux contribuables : sur les droits de succession (en partie suivie par le gouvernement, qui les a sensiblement réduit), sur le service garanti, sur la suppression du statut de fonctionnaire pour les nouveaux embauchés ou encore sur la suppression de l'ISF (très partiellement suivie par le gouvernement mais désormais incontournable).



## L'Argus parlementaire

Tout au long de l'année parlementaire, nous proposons à tous les députés, sans aucun a priori ou parti pris politique, de soutenir, concrètement, en les signant, les propositions de loi ou les amendements qui pourraient améliorer les conditions des contribuables en France.

Nous comptabilisons ensuite les positions de chaque élu et publions un Argus parlementaire sur notre site Internet et dans notre journal d'informations **le Cri du Contribuable**.

Cet Argus vous permet ensuite de vous faire une idée précise de la détermination de votre député à défendre vos intérêts !

**Nous envoyons cet Argus à la presse. Nos élus n'y sont pas insensibles...**



## Créez votre association

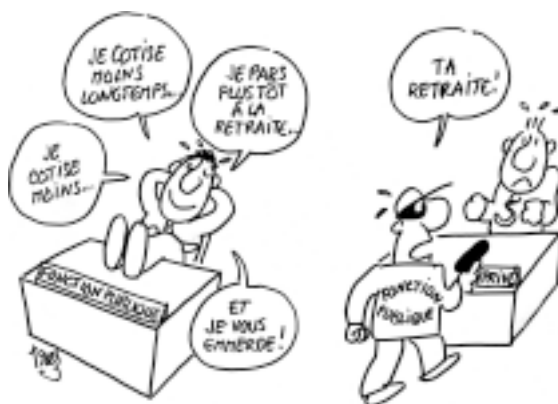
Notre combat contre les gaspillages de l'argent public et les excès de dépenses publiques vous révolte et vous pousse à vouloir vous investir de plus en plus.

Vous souhaitez agir au niveau local pour vous faire entendre de votre maire, de votre conseiller général ou de votre président de région.

Vous pouvez créer une association locale de contribuables avec un groupe solidaire et déterminé d'autres contribuables, prêts à s'investir avec vous dans un tel projet !

N'hésitez surtout pas à faire appel à nous ! C'est avec plaisir que nous vous aiderons en invitant d'autres membres proches de chez vous à vous rejoindre en nous déplaçant ou en vous envoyant de la documentation.

Appuyez vous sur notre expérience.



## **Parrainez de nouveaux membres**

Votre voix est amplifiée quand d'autres personnes vous rejoignent !  
Faites circuler les informations, publications ou pétitions que nous vous envoyons auprès d'autres contribuables.

Des membres de votre famille, des amis et voisins peuvent être sensibilisés aux gaspillages de l'argent public.

Ecrivez-nous ou demandez-nous des brochures pour les leur distribuer.  
Vous pourrez alors les alerter sur l'état financier catastrophique dans lequel se trouve notre pays, et essayer de les convaincre de la valeur du combat que nous menons contre le matraquage fiscal et les excès de dépenses publiques.

Car bien souvent les autres contribuables, non avertis, n'ont pas conscience de l'impact des gaspillages de l'argent public et de l'endettement sur la fiscalité, c'est-à-dire sur nos impôts et notre niveau de vie...

***Tract à découper,  
photocopier  
et à distribuer***



# **CONTRIBUABLES ASSOCIES**

TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES C'EST TROP D'IMPÔTS

Association Loi de 1901 (J.O. du 7 mars 1990)  
42, rue des Jeûneurs - 75077 PARIS CEDEX 02  
Tél. : 01 42 21 16 24 - Fax : 01 42 33 29 35  
[www.contribuables.org](http://www.contribuables.org)